COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 OCTOBRE 2023

Au cours de la séance du 25 octobre 2023, l'Assemblée Communale :

- 1) APPROUVE la décision modificative n°2 du budget principal 2023.
- 2) APPROUVE le renouvellement de bail de chasse pour la période 2024/2033.
- 3) DECIDE d'abroger la délibération n°2021/29 du 14 décembre 2021 relative à l'octroi de subvention pour l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie par les habitants, considérant que la CAVF a mis en place le même dispositif de subventionnement à compter du 1^{er} octobre 2023.
- **4) DECIDE** pour les contrats signés à compter du 1^{er} novembre 2023, de fixer comme suit les tarifs des concessions funéraires :

	Concessions funéraires simples			Columbariums		Tombes cinéraires	
	15 ans	30 ans	50 ans	15 ans	30 ans	15 ans	30 ans
RANGUEVAUX nouveaux tarifs proposés	95,00€	150,00 €	300,00€	700,00€	1 200,00 €	840,00 €	1 440,00 €

- 5) DECIDE de passer une convention de mandat entre la Commune et la CAVF pour la création d'une rampe d'accès à la piste cyclable ;
 SOLLICITE un fonds de concours de 18 542,03 € auprès de la CAVF pour le cofinancement de la rampe d'accès à la piste cyclable.
- **SOLLICITE** un fonds de concours prévisionnel de 50 904 € auprès de la CAVF pour le cofinancement de la rénovation du nouveau cimetière.
- 7) SOLLICITE un fonds de concours de fonctionnement de 27 285,24 € auprès de la CAVF pour le cofinancement des charges afférentes au fonctionnement des bâtiments communaux.

INFOS/SERVICES

ARMISTICE

105^{ème} l'occasion du anniversaire de l'Armistice de 1918, la Municipalité le Souvenir Français vous invitent à participer à cérémonie la commémorative le samedi 11 novembre à la mémoire de celles et ceux qui sont morts pour la France.

- 9h15 rassemblement place Henri de Ranconval
- **9h30** messe à l'église Saint Barthélémy
- à l'issue de la cérémonie, allocution au monument aux morts, dépôt de gerbe et sonneries officielles
- remise des prix aux enfants de l'école primaire à l'occasion du concours organisé par le Souvenir Français
- verre de l'amitié servi au foyer socioculturel.

BATTUES DE CHASSE

appel des battues de chasse :

- Forêt communale de Ranguevaux et forêt privée des Roches :

12 et 26 novembre

- Chasse privée du Frounel :

19 novembre

La plus grande prudence est recommandée aux promeneurs qui sont tenus de respecter les périmètres de chasse

PÔLE EMPLOI

'agence Pôle emploi de Hayange déménage.

L'agence se situe désormais 1, Rue de Wendel – 57700 HAYANGE

ÉCLAIRAGE PUBLIC

epuis une année, l'éclairage public de notre Commune est éteint chaque nuit de 23h à 5h30 dans l'ensemble des rues.

En douze mois, ce sont 60% d'énergie qui ont été économisés, représentant un gain de 5 000 € pour le budget communal.

A l'occasion des réunions de quartier qui se sont tenues courant septembre, une grande majorité de Ranguevallois présents ont approuvé cette démarche.

Pour répondre néanmoins à une demande exprimée lors de ces réunions, l'horaire d'extinction va être repoussé de 23h à minuit. Cette mesure prendra effet courant novembre.

Enfin, les travaux de passage en led de l'éclairage public dans les rues de Morlange et de la Raide Côte sont en cours.

COURT'VOITURAGE

e court'voiturage est une nouvelle façon de se déplacer au quotidien.

Il s'agit d'une démarche gratuite qui a pour objectif de rendre service aux Ranguevallois et qui s'appuie sur la bonne volonté des usagers de la route sur une courte distance jusqu'à Hayange ou Fameck.

Deux panneaux sont installés l'un situé au nord de la place de la République en direction de Hayange, l'autre devant le square Roger-Persch en direction de Fameck.

En route vers un mode de transport économique et convivial, basé sur la solidarité entre les habitants.

COMPTEURS D'EAU

e technicien de la Société BIRDZ (missionnée par la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch), sera présent à Ranguevaux :

- Lundi 13/11 de 13H00 à 17H30,
- Mardi 14/11 de 8H00 à 12H00 et de 13H00 à 17H30,
- Mercredi 15/11 de 8H00 à 12H00,

afin d'équiper les compteurs d'eau en stock, ainsi que les compteurs des 15 foyers qui n'ont pas donné suite à la demande de rendez-vous courant mars 2023.

Les services de la CAVF restent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires :

- par téléphone au 03.82.86.81.81 (tapez 2)
- en dehors des heures de bureau au 06.98.98.90.12 (astreinte)
- par mél : <u>eau.assainissement@agglo-</u> <u>valdefensch.fr</u>

TÉLÉTHON

___'association Mon Village vous

propose au bénéfice du Téléthon des tartes flambées au feu de bois à déguster sur place ou à emporter.

La distribution interviendra samedi 2 décembre à l'issue du goûter de St Nicolas.

Prix: 7,50 € l'unité

Réservation pour le 30 novembre.

Christian PERERA 06 03 74 64 44 Roland VANIER 06 24 77 80 15

Merci pour votre participation.

FLEURISSEMENT

e fleurissement 2024 est déjà en préparation. Dans ce cadre, les bulbes de printemps seront renouvelés.

Afin de faire profiter les habitants des anciens bulbes, des sachets de mélange de tulipes et de narcisses ont été constitués et sont à disposition en mairie en nombre limité.

Les sachets seront disponibles à partir du 8 novembre aux heures habituelles d'ouverture de la mairie, à raison d'un sachet par famille.

Par ailleurs, les parterres de fleurs estivales sont en cours de démontage. Dans le même esprit, il sera possible de récupérer certains plants, notamment des sauges et des géraniums.

Cette opération ne pouvant s'envisager qu'à mesure du retrait des plants, les modalités précises seront communiquées sur Panneau Pocket courant novembre.

MARCHÉ DE L'AVENT

appel: la Commune et l'association « Mon Village » organisent un marché de l'Avent le samedi 25 novembre de 14h à 19h et le dimanche 26 novembre de 10h à 19h au foyer socioculturel.

Ce marché est ouvert à tous les habitants.

ATELIERS NUMÉRIQUES

6/13

Gérer ses photos sur ordinateur

Cet atelier en deux parties vous montre comment retrouver, trier et organiser vos photos sur votre ordinateur.

14h30

Il est recommandé de participer à l'atelier du 16 octobre consacré au transfert de photos vers l'ordinateur pour réaliser au préalable le transfert depuis un téléphone.

20

Créer son compte en ligne sur un site marchand

À l'approche de Noël, la recherche du cadeau idéal nous préoccupe. Et si, cette année, c'était sur internet que vous le trouviez ? Cet atelier vous montre comment créer votre compte en ligne sur un site marchand, et comment procéder à un paiement. Afin d'éviter de vous faire arnaquer, quelques conseils vous seront donnés pour repérer les faux sites et les fausses annonces.

14h30

27

Les différents accessoires et comment les utiliser

Si vous savez assurément comment charger votre appareil, connaissez-vous pour autant les différents accessoires que vous pouvez y associer, ou comment les utiliser? Cet atelier vous présente les équipements les plus courants (casques et écouteurs, batteries de secours, clés usb...) et vous explique comment les utiliser.

14h30

INFORMATIONS PAROISSIALES

Assemblée de prière à Ranguevaux

Samedi 25 novembre à 18h

Pour les intentions de messes, les décès et mariages, la communion à domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer, veuillez-vous adresser à Mme Agnès MANGIN (tél. 03.82.57.03.36) qui est gentiment à votre service pour vous renseigner.



À compter du 1^{er} octobre 2023 la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch met en place une aide à destination des habitants du territoire pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie.

La Communauté d'Agglomération du Val de Fensch mène une politique de développement durable qui s'exprime à travers ses compétences GEMAPI / Eau et Assainissement /Plan Climat Air Energie Climat (PCAET). Cette démarche permet d'ancrer concrètement le développement durable au cœur de ses actions sur l'ensemble du territoire communautaire. Pour construire un territoire responsable, lutter et s'adapter aux aléas climatiques, la collectivité souhaite soutenir les initiatives éco-citoyennes.

Aussi, afin d'associer la population à cet engagement et soutenir les particuliers souhaitant économiser l'eau, la Communauté d'Agglomération propose une aide (sans conditions de ressources) pour l'acquisition d'une cuve aérienne de récupération d'eau de pluie destinée à un usage extérieur exclusivement (arrosage du jardin, nettoyage d'outils, lavage de terrasse...).

Cette aide, limitée à un équipement par foyer fiscal, est fixée comme suit :

• Pour une cuve aérienne de 300 à 499 litres, aide fixée à 50 % du prix d'achat et plafonnée à 50 €. Par exemple :

Pourune cuve d'une valeur de 45€, l'aide sera de 22,50€ Pour une cuve d'une valeur de 150€, l'aide sera de 50€ Pour une cuve aérienne de plus de 500 litres, cette aide est fixée à 50 % du prix d'achat et plafonnée à 100 €.
 Par exemple :

Pour une cuve d'une valeur de 180€, l'aide sera de 90€ Pour une cuve d'une valeur de 370€, l'aide sera de 100€

Le coût de l'équipement est basé sur le prix TTC d'achat du récupérateur d'eaux pluviales, hors main d'oeuvre. Le dispositif concerne le territoire de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch et s'adresse aux particuliers (personnes physiques majeures, propriétaires, locataires ou occupants à titre gratuit) ayant acquis un équipement de récupération d'eau de pluie à compter du 1er octobre 2023 et dans les conditions du règlement.

Les habitants peuvent faire leur demande d'aide via le formulaire en ligne disponible depuis le site internet de l'agglo ou en se rendant au service eau-assainissement du siège de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch aux heures d'ouverture.

Pour la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, ce nouveau dispositif correspond à une enveloppe prévisionnelle annuelle de 18 000€.

À partir du 1er octobre 2023, l'agglo aide les habitants de la vallée pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie



Communauté d'Agglomération du Val de Fensch Hôtel de Communauté 10 rue de Wendel, BP 20176 57705 Hayange cedex - France (+33) 3 82 86 81 81 / info@agglo-valdefensch.fr

agglo-valdefensch.fr /







L'association Mon Village ous propose au bénéfice du Téléthon des tartes flambées au feu de bois

Décembre 2023



salle Lucien PERERA de RANGUEVAUX

de 17h00 à 21h00

Livraison possible sur le village de RANGUEVAUX à préciser l'adresse et l'heure lors de la réservation

servation avant le 30 novembre 2023 auprès de

Christian PERERA Tel: 06 03 74 64 44

Roland VANIER Tel: 06 24 77 80 15

Envie de réduire de 30% votre production de déchets tout en fabriquant un engrais 100% naturel et gratuit ? Adoptez le compostage : c'est simple et économique !

ÉQUIPEZ-VOUS D'UN COMPOSTEUR!

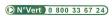
La recette est simple : 2 Trier ses déchets Les mélanger de cuisine et de jardin dans le composteur La Communauté d'Agglomération du Val de Fensch met en vente des composteurs en plastique à tarif réduit, avec tous les outils vous permettant de réussir facilement votre compost! **Modèle plastique Compostys C1 300L** Adapté pour les petits jardins **Dimensions (h x Ø):** 79,5 x 76,9 cm 4 Matière: plastique recyclé Montage facile et rapide Fourni avec un bioseau, un guide de compostage et une tige aératrice pour un retournement vertical



BON DE COMMAND	E ET PAIEMENT à retourner à l'adresse ci-dessous					
NOM :	Prénom :	431 m				
Téléphone :	Ville : ☑ Mail :	Jetons moins				
Modèle Compostys C1 300L au prix de 20 euros						
Paiement : Chèque à l'ordre de la	Trésorerie publique de Hayange					
Une fois votre commande enregistrée, votre composteur sera livré gratuitement à votre domicile, dans un délai de 1 à 2 semaines.						
Pour l'achat d'un composteur, vous pouvez b compostage facile et réussi ! Je souhaite recevoir des informations compl	eénéficier d'un complément d'informations, notamment c émentaires :	les astuces pour un				



HOTEL DE COMMUNAUTE - 10 RUE DE WENDEL - BP 20176 - 57705 HAYANGE CEDEX



www.agglo-valdefensch.fr

